Testament

Mazeraud

7. Novembre 1684

Au nom du pere et du fils et du saint esprit amen Je Estienne Mazeraud agé de vingt ans ou environ natif de Bussiere poitevine engagé soldat dans la compagnie de monsieur de Beauregard capne d'infanterie du regiment de picardie, sa compagnie estant a present en cette ville de poitiers logée dans la paroisse de St Misset, voyant les ~~inconvenients~~ accidents qui peuvent arriver a l'armée et d'ailleurs sachant que la mort est certaine a tous et l'heure d'icelle incertaine ne desirant de redder sans pourvoir au salut de mon ame et disposer des biens qu'il a pleu a dieu me donner j'ay fait et faicts cettuy mon present testament pour ordonnance de derniere volonté que j'ay dicté et nommé de mot a mot sans suggestion induction ny persuasion d'aucune personne ainsi de mon propre mouvement ~~et a cette~~ a l'un des nos royaux a poitiers soubz l'autre presant et a cette fin je me suis transporté dans l'estude de Royer l'un d'eux auquel comme dit est je l'ay dicté comme il suit

Premiers je recommande mon ame a dieu mon createur et le supplie que par les merites de la mort et passion de son fils nostre sauveur redempteur Jesus Christ prieres et intercessions de la tres glorieuse vierge Marie sa mere et de tous les saincts et saincts de paradis qu'icelle mon ame estant separée de mon corps il luy plaise la recepvoir au rang des bienheureux et pour ce qui est de mon corps je souhaitte

4 E 23/79

et desire autant que je le puis ~~[illegible]~~ quil soit
enterré en lieu saint avec les prieres que lon fait
pour les deffunts, suppliant Louise Mazeraud ma
soeur femme de Mre Jean de Lelavoye notaire royal
demeurant a Plaisance, quaussy tost quelle aura
apris ma mort elle fasse fe. un service et dire
celebrer des messes en tel nombre quelle jugera
apropos pour le salut de mon ame, et
laquelle mad. soeur pour lamitié que je luy
porte bons et agreables services quelle ma faictz
et rendus de la pieuse desquelz je lay relevée
et relevée et autrement parce quaincy ma plaist
et plaist je lay instituée et institue pour mon
heritiere et legataire universelle dans tous et
chascuns mes biens meubles et immeubles presens et futurs
situez mes immeubles tant dans la paroisse de
Bussiere poitevine ~~quailleurs~~ pays de droit
escript, que dans cette province de poitou et
ailleurs ou ilz se trouveront situez, a la charge
neantmoins quelle sera tenue de paier a Blaise
Mazeraud mon frere, a Catherine et Louise Mazeraud
mes soeurs et aux enfans de feu francois Mazeraud
mon frere, a chascun teste la somme de vingt sols
une fois payée pour leur droit de legitime, sans
quilz puissent pretendre aucune autre chose dans
mesd. biens, donnant comme je donne par led.
present mon testament a lad. Louise Mazeraud femme
dud. de Lelavoye tous et chascuns mes biens meubles
et immeubles presens et futurs en quelques lieux pays
fiefz et jurisdictions ~~quil~~ pays de droit escript
et coustumes quilz puissent estre situez et assis
pour en jouir par mad. soeur femme dud. de Lelavoye
et les siens en tout droit de proprieté incontinant mon

+ femme du sieur Bouquet greffier

mon dit cas arrivé par la forme du present mon
testament et par la force tant du droit escript
que de la coustume de poitou, ce qui est ma
derniere volonté que je veux estre executée
et pour l'entretien de tout ce que dessus j'ay
obligé et hypotequé tous et chascuns mesdits
biens presens et futurs prié et requis les nostres
de mes vouloir juger et condempner et partant
nous en nostres royaux a poitiers soubz et avons led
Estienne Mazeau testateur pour ce present et personnellement
establi en droit en la cour du seel establi aux contrats
a poitiers pour le roy nostre sire de son consentement
volonté et requeste jugé et condempné du jugement
et condempnation de lad. cour au pouvoir et jurisdiction
de laquelle il se est soubzmis fait a poitiers estude dud.
Royer sur les sept heures du matin le septiesme
novembre mil six cent quatre vingt quatre.
Lecture faite audit testateur du present son testament
il a dit le la teneur d'icelluy estre sa volonté
y a persisté signé, approuvé les mots en interligne
et marge, accidents, femme du sieur Bouquet greffier
Estienne Mazeau

Bouzbeau nre

Royer nre